

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE NOS PISCINES

Nous vous remercions d'avoir choisi notre piscine. Les piscines sont un lieu dédié au sport, au jeu, aux loisirs et à la détente. Afin que la piscine reste un lieu sûr et agréable pour l'ensemble des usagers, nous vous demandons de faire preuve d'attention et de prudence. Les consignes suivantes vous y aideront :

Hygiène

1. L'accès à la piscine est réservé aux usagers en tenue de bain. L'accès en sous-vêtements, en pantalon de jogging ou toute autre tenue non conforme est interdit.
2. Le port de chaussures est interdit pour accéder aux bassins.
3. Nous vous prions de vous doucher avec soin avant d'accéder aux bassins.

La sécurité pour tous

4. L'accès au grand bain est réservé aux nageurs confirmés.
 - Se baigner dans un bassin profond représente un danger pour les non-nageurs. Ne surestimez en aucun cas vos forces ni vos capacités. Risque de noyade !
 - Faites particulièrement attention à la limite entre la zone pour les non-nageurs et les nageurs. En cas de doute sur la limite entre ces deux zones, adressez-vous à notre personnel.
5. Le risque est particulièrement important pour les enfants, que ce soit autour des bassins ou dans les bassins.
 - Les enfants doivent être surveillés en permanence par leurs parents ou toute autre accompagnateur responsable !
 - Une faible quantité d'eau peut suffire pour qu'un enfant se noie.
 - Les enfants qui ne savent pas nager doivent porter des brassards ou tout autre équipement d'aide à la nage. Attention, les brassards ou autre équipement d'aide à la nage ne garantissent en aucun cas une sécurité absolue.
6. Il est interdit de plonger ou de sauter du bord de la piscine.
 - Plonger et sauter n'est autorisé qu'à partir des plots de départ et des plongeoirs.
Les sauts latéraux depuis le bord la piscine sont interdits.
 - L'accès aux plongeoirs n'est autorisé qu'après mise en service par notre personnel.
 - Lorsque les installations de plongeon sont en service, il est interdit de nager sous les plongeoirs. Attention, avant de plonger, vérifiez toujours que personne ne se trouve dans l'eau au-dessous.
7. Le sol autour des bassins est humide et glissant, veillez à marcher lentement. Il est interdit de marcher vite ou de courir dans l'enceinte de la piscine.

Respect des autres usagers

8. Il est obligatoire de faire attention aux autres usagers et de les respecter, peu importe leur âge, leur sexe ou leur origine !

9. Faites particulièrement attention aux enfants et aux personnes âgées.

10. Il est interdit de photographier des personnes inconnues dans l'enceinte de la piscine.

Casier à vêtements et clé

11. Une pièce de 1 € est nécessaire pour l'utilisation des casiers à vêtements et à objets de valeur. La pièce vous est rendue lors du déverrouillage du casier.

12. La clé du casier devra être conservée soigneusement. En cas de perte, l'utilisateur devra la rembourser.

Le règlement intérieur et les règles de baignade sont obligatoires pour tous les usagers

13. Le personnel de la piscine est à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

14. Le personnel a autorité pour faire appliquer le présent règlement intérieur : les consignes de toutes les employées et de tous les employés doivent être respectées !

15. Le règlement intérieur et les règles de baignade qui sont affichés à côté de la caisse s'appliquent à tous les usagers.

En cas de violation desdits règlements, la direction se réserve le droit de prononcer une interdiction d'accès à l'établissement.

Des règles spécifiques sont applicables pour l'espace sauna !

Il est interdit d'accéder au sauna uniquement pour regarder.